



PRÉFET DE LA HAUTE - SAONE

Vesoul, le 3 septembre 2019

GRENELLE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

En 2018, 121 femmes ont été tuées en France par leur conjoint ou leur ex-conjoint. En 2019, ces violences restent une réalité dramatique de notre société contre laquelle il faut lutter.

En Haute-Saône, les violences faites aux femmes recensées ont connu une hausse de 4,8 % entre 2017 et 2018, passant de 416 femmes victimes de violences à 437. Celle-ci peut s'expliquer notamment par le développement des actions d'informations, d'accueil et de soutien qui conduit à un meilleur signalement et des dépôts de plainte systématiquement encouragés.

Quasi-quotidiennement, les policiers et les gendarmes du département interviennent pour des violences conjugales, tant sur conjointe que sur ex-conjointe, comme cette intervention de la police de Vesoul, le 24 août dernier, où un individu a tenté d'étrangler son ex-compagne et a ensuite pris la fuite à bord de son véhicule dans un état d'imprégnation alcoolique important. Le 30 août dernier, les gendarmes de la brigade de Dampierre sont intervenus pour une femme victime de violences conjugales à Frétingney-et-Velloreille, retrouvée en état de choc à son domicile.

Il est à noter le rôle important des addictions dans ces violences.

Pour lutter contre ce fléau, des outils ont été mis en place et doivent être portés à la connaissance du public, notamment le numéro d'aide pour les victimes et témoins : le 3919.



1/ La date du 3 septembre a été choisi par le gouvernement pour lancer un Grenelle contre les violences conjugales et pour mettre en valeur ce numéro d'aide. En Haute-Saône, une réunion de travail se tient en préfecture avec les associations pour préparer le bilan du plan départemental de lutte contre les violences faites aux femmes signé en juin 2018 par le préfet et le procureur et proposer de nouvelles initiatives.

2/ Ensuite, une réunion présidée par Ziad Houry, préfet de la Haute-Saône et Emmanuel Dupic, procureur de la République, se tiendra le 25 septembre pour intensifier les efforts et définir de nouvelles initiatives dans le cadre de ce plan de lutte. Beaucoup d'actions ont déjà été mises en œuvre : le nombre d'acteurs formés sur le repérage des violences augmente, les permanences juridiques à destination des femmes sont plus nombreuses et une unité médico-judiciaire et d'aide aux victimes (UMJAV) a été ouverte au centre hospitalier de Vesoul.

3/ Un État-major de sécurité, instance mensuelle coprésidée par le préfet et le procureur de la République, aura lieu vendredi 6 septembre en présence de Caroline Lopez-Guzman, déléguée départementale aux droits des femmes et sera consacré à la lutte contre les violences conjugales.

4/ Enfin, des journées STOP VIOLENCES, initiées par l'adjudante Pillot de la brigade de gendarmerie de Combeaufontaine, seront organisées du 26/11 au 28/11 à Saôn'expo. Ces journées de sensibilisation à destination des collégiens du secteur seront ouvertes au grand public. Des expositions sont prévues, ainsi que la présence des acteurs de la lutte contre les violences faites aux femmes. 3 temps forts rythmeront ces journées : la pièce de théâtre Flora réalisée à partir de témoignages de femmes victimes, des cours de self défense pour les jeunes filles et femmes, une conférence animée par un substitut du procureur.

CONTACT PRESSE :

Julie Lantoine

03.84.77.70.12

julie.lantoine@haute-saone.gouv.fr